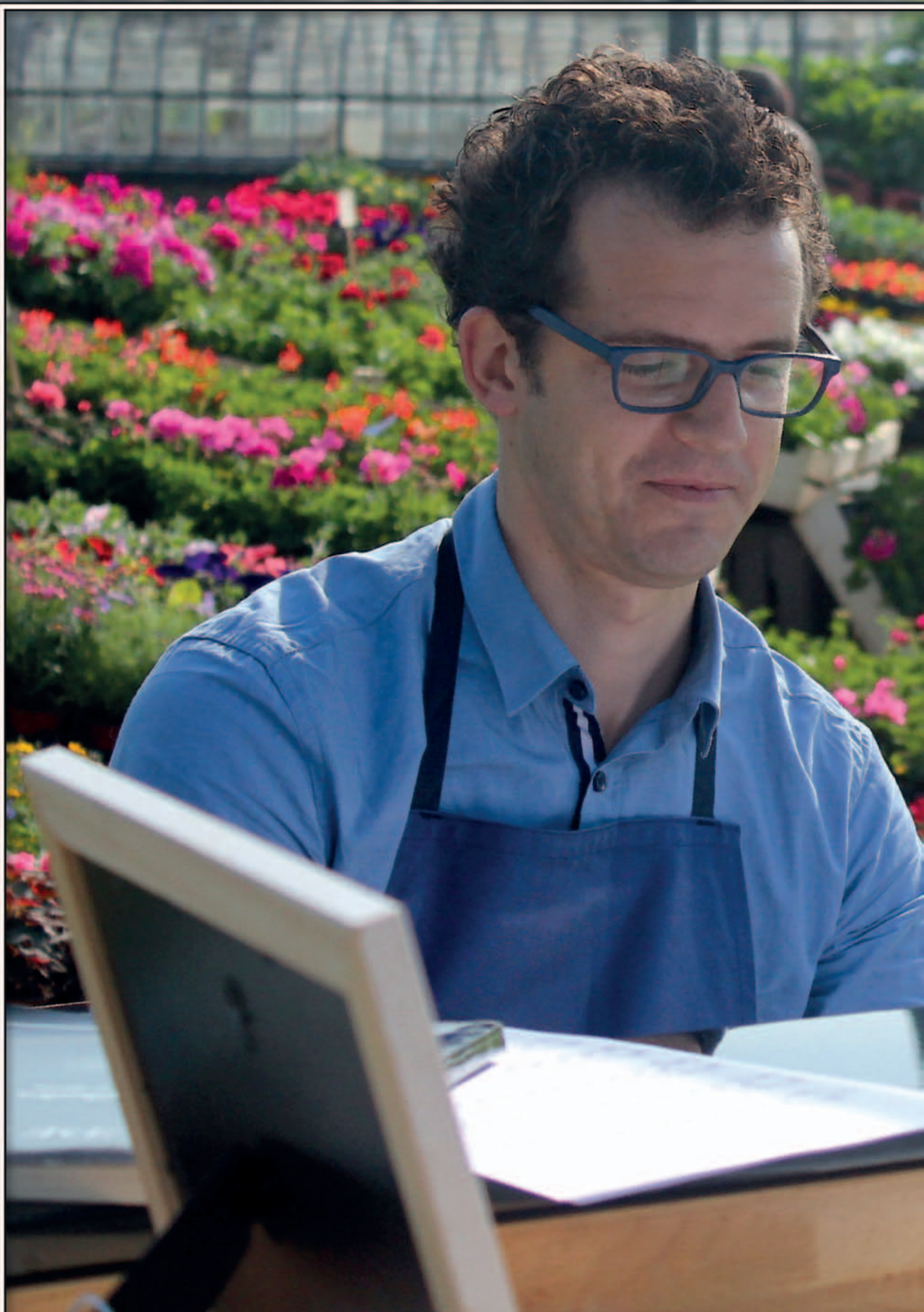


# POINT COM



Bulletin municipal de Bonnétabelle • Juin 2014

BONNETABELLE







- 03 Editorial**  
Le mot du maire
- 04 Jumelage**  
Twistingen
- 06 Rencontre**  
Agents techniques et administratifs
- 07 Rencontre**  
Présidents d'association
- 08 Vie des écoles**  
Bilan de la 1<sup>ère</sup> année des nouveaux rythmes scolaires
- 10 Vie des écoles**  
Ecole du Sacré Cœur
- 11 Environnement**  
ECO Tournoi de Salamandra Nature du 24 avril 2014
- 12 Vie de la commune**  
Trombinoscope
- 14 Vie de la commune**  
Composition du Conseil Municipal
- 15 Loisirs**  
Sittelia pour tous !
- 16 Commémoration**  
Cérémonie commémorative du 8 mai 1945
- 17 Citoyenneté**  
Le recensement et la journée défense et citoyenneté
- 18 Portrait de fonctionnaire**  
Le policier municipal Entretien avec Philippe Vallée
- 20 Récit**  
Noces d'or
- 21 Manifestation**  
Randonnée du 1<sup>er</sup> mai avec l'APEB
- 22 Prévention**  
Plan canicule
- 23 En bref...**  
Bâti / Les tréteaux de Malestable / Ambassadrices
- 24 Calendrier**  
Les prochains évènements Mariages / Naissances

**Directeur de la publication :** Jean Pierre Vogel

**Textes :** Céline Cabaret, Amélie Lecas, Christine Luna, Frédéric Barré, Patrick Corbin, Thierry Lemonnier

**Photos :** Sophie Égon, École du Sacré-Cœur, François Bellanger, Thierry Lemonnier

**Couverture :** Fête des fleurs au potager du château. Jean-Baptiste Boussion, accordeur de pianos à Bonnétable

**Création graphique et impression :**  
Imprimerie CRES à Bonnétable  
02 43 29 31 57



# LE MOT DU MAIRE



Chères Bonnétabliennes,  
chers Bonnétabliens,

A l'occasion des dernières élections municipales, vous avez décidé de porter massivement notre équipe aux plus hautes responsabilités locales et nous vous en remercions sincèrement.

Nous avons toujours été conscients que le défi à relever était complexe au regard du contexte engendré par :

- une situation financière fortement dégradée de notre commune,
- des réductions significatives des dotations de l'État, à compter de cette année,
- une activité économique nationale en déclin, peu propice à une perspective de création d'emplois et d'installation de nouvelles entreprises sur notre territoire.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous sommes restés prudents et avons proposé un programme d'actions réalistes. Il consiste à redresser les finances locales avec l'objectif de réduire l'endettement catastrophique pour Bonnetable depuis 5 ans. Tout en maintenant l'engagement de ne pas augmenter les taux d'impositions communaux.

Depuis notre élection, nous nous sommes préoccupés des dossiers laissés en souffrance par le précédent maire et qui vont être lourds de conséquences pour l'avenir :

- non-conformité de la station d'épuration : bien que récemment construite, elle requiert à ce jour plus de 90 000 € de travaux complémentaires pour résoudre les dysfonctionnements constatés depuis sa mise en service, sous peine de devoir rembourser les subventions obtenues pour son financement d'origine,
- inondations des quartiers "avenue du 8 mai" et des "Echenais" : elles nécessitent respectivement 1 000 000 € et 300 000 € de dépenses nouvelles.

Inutile de préciser que la commune n'a pas les moyens de faire face à ces travaux, identifiés par une étude payée par les contribuables et qui n'a pas été rendue publique, ni suivie d'effets, alors qu'elle date de 2011 !

Nous avons décidé d'engager des travaux et études d'un coût raisonnable, avec l'objectif d'améliorer votre cadre de vie et soutenir le commerce local :

- aménagement d'un parking « praticable » rue de Rosay, qui redynamisera le commerce local (si les conducteurs des voitures "ventouses" de la Place du Marché acceptent de s'y déplacer, pour l'intérêt commun)
- réaménagement de l'espace accueil de la mairie, afin de proposer une meilleure confidentialité et convivialité, souhaitées par la population,
- lancement d'une étude organisationnelle et fonctionnelle des services techniques et administratifs de la commune, en vue d'identifier les sources de meilleures performances au profit des Bonnétabliennes et

*Nous avons décidé d'engager des travaux et études d'un coût raisonnable, avec l'objectif d'améliorer votre cadre de vie et soutenir le commerce local.*



Bonnétabliens. Avec une priorité commune partagée par nos agents = Le service public au service du public.

- de même, une étape majeure vient d'être franchie en collaboration avec la Communauté de Communes Maine 301 : nos collègues élus des neufs autres communes ont accepté de lancer un diagnostic destiné à identifier les diverses compétences qui pourraient être transférées (bibliothèque, police municipale, centre intercommunal d'action sociale, urbanisme...) et les conséquences bénéfiques d'un passage en fiscalité professionnelle unique.

Il s'agit de dossiers complexes sur lesquels nous sommes très impliqués et déterminés à aboutir pour permettre à notre ville de se sortir de l'impasse financière dans laquelle elle se trouve.

Nous vous souhaitons de profiter au mieux de cette période estivale.

Jean Pierre VOGEL, Maire  
Et son équipe





# TWISTRINGEN

## Une "Place de Bonnétable" en Allemagne !

Jean Pierre Vogel n'a pu se rendre à Twistringen les 5 et 6 juillet, pour l'inauguration d'une nouvelle place nommée "Bonnétable". Une actualité particulièrement chargée l'a empêché de répondre à l'invitation officielle de Karl Meyer, adressée en mai dernier par l'actuel maire de la ville jumelle. Vivement félicité à l'occasion de son élection du mois de mars, Jean Pierre Vogel avait fait savoir au maire sortant qu'il irait en Allemagne. Ce contretemps passé, il se déplacera dès que possible en visite outre-Rhin pour faire connaissance avec les élus, anciens et nouveaux.

Le jumelage avec Twistringen remonte à 1977 et une rue de Bonnétable porte ce nom depuis. A son tour, la ville allemande a souhaité nous rendre hommage en donnant le nom de Bonnétable à l'une de ses places. Elle se situe derrière l'hôtel de ville et face à la bibliothèque. Les travaux se sont terminés en mai, juste à temps pour l'inauguration. D'une superficie de 15 mètres sur 15, cet endroit magnifique, aux couleurs françaises et à deux pas de la bibliothèque, répond aussi à l'esthétique de la ville. Au centre de la place, un globe de granit de 60 cm de diamètre représente la Terre.





gens s'est traduite dans les faits.» Sa bonne entente future avec Jean Pierre Vogel ne fait aucun doute !

Les municipales allemandes avaient lieu cette année, comme en France, et nos voisins ont élu leur nouveau maire le 15 juin. Mais à la différence de ce qui se pratique chez nous, Karl Meyer restera le maire de Twistringen jusqu'en novembre prochain. Date à laquelle Martin Schlake (50 ans) siègera avec l'équipe actuelle. Contrairement à Bonnétable, il a fallu deux tours de scrutin pour départager les 4 candidats d'outre-Rhin. Dès le premier, et contre toute attente, Martin Schlake (sans étiquette) s'était détaché en obtenant 47,3% des voix contre 28,2% à Bernhard Kunst, son rival et le favori du CDU. C'est finalement Martin Schlake qui a fait la différence au second tour, en remportant 73,2% des suffrages, contre 26,8% à son adversaire. Les similitudes ne manquent pas entre les nouveaux élus, l'Allemand et le Français : très haut score et campagne de proximité. Le Kreiszeitung, journal local, rappelle que le vainqueur «avait en effet réalisé plus de 1000 rencontres en porte à porte.» Un autre précise : « Il sentait que les gens étaient en demande de contacts, et à leurs nombreuses questions, il a apporté ses réponses. Portes à porte et pourparlers furent extrêmement importants. Sa manière ouverte de traiter les questions et les

## Message de Jean Pierre Vogel, maire de Bonnétable à Karl Meyer, maire de Twistringen

Monsieur le Maire, Cher Karl Meyer,  
Mesdames et Messieurs les élus, ainsi que toutes les personnalités présentes, à vous tous,

Permettez-moi de vous dire combien je regrette de ne pas être parmi vous aujourd'hui, pour inaugurer cette si belle place qui porte le nom de notre ville. Un travail considérable m'empêche d'assister à votre célébration, mais je promets de venir dès que l'occasion m'en sera donnée.

Votre choix nous honore et montre à quel point vous vous souciez du renforcement des liens qui nous unissent depuis 1977, année de la création officielle du jumelage entre Twistringen et Bonnétable.

C'est avec une vive émotion que j'ai reçu vos félicitations, Monsieur Karl Meyer, au lendemain de mon élection à la mairie de Bonnétable. Je tiens à vous en remercier encore publiquement.

*Il est important pour moi que mes adjoints soient là pour me représenter, afin de marquer ma volonté de poursuivre nos relations dans le sens de l'Histoire. Celle de nos deux villes, qui est aussi celle de nos deux nations.*

*Car, nous aurions pu en avoir aussi l'idée, mais l'amitié franco-allemande ne date pas d'hier. Elle remonte à une cinquantaine d'années lorsque, dans les années 1960, fut créé le Comité de liaison Maine-Basse Saxe, un an avant la création de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse.*

*Nous connaissons la suite : le Traité de l'Élysée, en 1963, qui instaure officiellement l'amitié franco-allemande et les jumelages entre nos peuples. Plus tard, l'étroite collaboration entre nos institutions parlementaires. Enfin, les Conseils des Ministres franco-allemands.*

*Sans oublier les échanges économiques, financiers et culturels desquels Twistringen, Bonnétable, mais aussi Horncastle se réclament, puisque nos amis anglais nous ont rejoints en 1988. Nos liens sont étroits et ils sont forts. Nous pouvons le vérifier année après année, au cours des relations qui s'établissent, en visite ici chez vous ou bien à Bonnétable.*

*J'en veux pour preuve les récentes rencontres qui se sont déroulées avec les sapeurs-pompiers, le club de judo, les agriculteurs. Je pense également à vos choristes qui se sont rendus à Horncastle en juin, ou aux amis anglais qui nous rendrons visite ce mois d'août.*

*Un jumelage entre villes étrangères est un contrat politique. Mais les échanges qu'il génère dépassent de loin ce cadre-là et transforment l'aventure humaine en une vraie fraternité.*

*J'aurai l'occasion de vous dire de vive voix, ce que je vous ai déjà écrit, Monsieur Karl Meyer, au lendemain de mon élection à la mairie : je veillerai personnellement au développement des liens d'amitiés entretenus depuis de longues années avec Twistringen.*

*Je profite encore de ces quelques instants pour saluer la brillante victoire de Martin Schlake en tant que nouveau maire, lors de vos récentes élections. Et c'est avec plaisir que je ferai connaissance avec vous tous.*

*Passez une bonne journée et que vive notre amitié !*

Lu publiquement à Twistringen par Marie-Geneviève Bourmault, adjointe au monde associatif, le 06 juillet 2014.





# AGENTS

## techniques et administratifs

PERSONNEL DE  
LA MAIRIE : DES  
PERSONNES  
VISIBLEMENT  
RASSURÉES !

**D**ans la foulée de son élection, Jean Pierre Vogel a réuni l'ensemble du personnel de la mairie le 8 avril, afin de lui tracer les grandes lignes de son projet et de présenter ses adjoints.

Chacun d'eux a mentionné les compétences pour lesquelles il a été

pressenti, puis chaque collaborateur municipal a pu se faire connaître à son tour des nouveaux élus.

La quarantaine de personnes présentes a entendu les messages positifs de son équipe, l'exposé clair et rassurant des objectifs d'accompagnement des agents municipaux et d'amélioration de leurs conditions de travail. Le maire a évoqué pour cela une étude spécifique par désignation d'un audit extérieur et destinée à améliorer ce qui peut être optimisé avec leur aide, jusqu'à l'ergonomie du poste.

Le partage d'un buffet a ensuite permis à tous de faire connaissance. Chacun a pu discuter autour de petites tables où se trouvait un adjoint pour créer un premier lien.

Jean Pierre Vogel a terminé en rappelant : "Nous devons tous remplir nos missions avec le plus grand respect envers nos concitoyens et être complètement dévoués à leur cause. Cela nécessite de créer une dynamique collective, en adéquation avec les attentes de la population." Puis de reprendre une partie de ses arguments de campagne : "Nous devons être soucieux de l'intérêt général, réduire la dette de Bonnetable et entreprendre des projets simples avec un financement maîtrisé".



# PRÉSIDENTS

## d'associations de la commune

**P**lus de 40 personnes ont répondu présent à l'invitation, rappelant la densité et l'éventail du tissu associatif local.

Le nouveau maire a tenu à rencontrer rapidement les responsables pour leur présenter son équipe d'adjoints, leurs différentes missions, ainsi que les projets pour la commune, articulés autour des élus.

Il a notamment mis en avant la transversalité de ceux qui ont en charge le milieu associatif, culturel ou sportif, le personnel technique et la gestion des bâtiments et des installations. Jean Pierre Vogel a expliqué que la responsabilisation de chaque adjoint dans son domaine consiste à limiter le télescopage des interventions.

Il a ensuite présenté les projets de communication externes et internes

à la ville et d'accompagnement du personnel communal dans le domaine informatique. Parmi les dossiers évoqués : la mise en place de deux panneaux lumineux pour annoncer les événements y compris sportifs et culturels, l'élaboration d'un nouveau bulletin municipal semestriel et la refonte totale du site Internet.

Devant l'assistance attentive, Jean Pierre Vogel a rappelé l'impossibilité de construire une nouvelle salle omnisport sous ce mandat, en raison de l'état des finances de la commune. En compensation, une étude du foncier bâti permettra de dégager de nouveaux espaces pour un plus large exercice des activités.

Avant de conclure, le nouveau maire a souligné sa volonté de mettre les associations en avant, par une communication ciblée de façon ponctuelle.

À LA RENCONTRE

DES RESPONSABLES

D'ASSOCIATIONS À

BONNETABLE

Une réunion des présidentes et des présidents des associations de Bonnetable s'est tenue à l'initiative de Jean Pierre Vogel, le 28 avril dernier.



# BILAN

## 1<sup>ère</sup> année des nouveaux rythmes scolaires

La réforme scolaire privilégie quatre jours et demi de classe, dont cinq matinées. La journée de l'enfant passe donc de six heures de cours à cinq heures quinze.

Bonnétable a choisi de réorganiser la semaine de ses écoles publiques dès la rentrée de 2013.



*Philippe Royer,  
directeur des écoles publiques  
de Bonnétable*

**- Quel rythme hebdomadaire avez-vous adopté ?**

Nous avons opté pour que les trois heures de classe soient reportées le mercredi matin, plutôt que le samedi. En concertation avec la municipalité de l'époque, l'écrêtement des quarante-cinq minutes journalières s'effectue le soir, mais nous pouvions l'appliquer le midi. Nous avons aussi voulu nous caler sur le rythme du collège, à cause des transports scolaires du Conseil général. C'est donc un retour à ce qui se faisait en 2008.

**- Quel est l'apport pour les élèves ?**

La matinée du mercredi leur est profitable car, le matin, les enfants sont davantage disponibles pour l'apprentissage.

**- Et pour vos enseignants ?**

Ils trouvent que l'organisation est bonne, même s'il a fallu repenser le rythme et s'adapter au mercredi. Mais des après-midis plus courts, c'est mieux. Nous continuons à ne gérer que du temps scolaire, avec une pause méridienne identique. Ce sont bien les temps d'activités périscolaires qui débutent plus tôt, à partir de 15h30.

**- Quelles sont les conséquences sur la fatigue mise en avant lors du démarrage ?**

Pour les enfants de maternelle, c'est peut-être plus difficile. Mais on a diminué la journée et les activités périscolaires diluent la pression. On ne constate donc pas cette fatigue chez les primaires.

**- Quel bilan tirez-vous de cette première année ?**

Il y a eu une phase de démarrage un peu compliquée pour tout le monde. Mais comme elle est actuellement, nous vivons bien la réforme.



**Parlons des Temps d'Activités Périscolaires :****- Quelles sont celles que vous proposez ?**

Tous les soirs, sous sa responsabilité, la mairie propose des activités aux enfants préalablement inscrits. Elles varient après chaque période de 6 à 7 semaines de classe. Cela permet aux enfants de s'ouvrir à d'autres choses et de façon gratuite.

**- Qui sont les encadrants ?**

Des animateurs, des ATSEM, des femmes de ménages, mais aussi des enseignants payés en heures supplémentaires par la mairie.

**- Comment ça se passe pour eux ?**

Ils mettent en place différents ateliers, mais aussi de l'aide aux devoirs.

**- Quelles sont vos attentes pour l'année 2015 ?**

Le problème va se poser pour les intervenants. Certains s'arrêtent, par choix ou par force. Mais que ce système reste tel quel l'an prochain nous convient parfaitement.

**- Quel regard portez-vous sur la suite ?**

Pas d'inquiétude car, dans l'ensemble, nous sommes en place. Et puis notre avantage, c'est que tout le monde était d'accord pour essayer ! Il faut maintenant garder l'esprit de la loi qui consiste avant tout à alléger la journée de l'enfant.

**Frédéric Cabaret,**  
représentant des parents  
d'élèves du public

**- Quel bilan tirez-vous de cette première année ?**

Au départ, je n'étais pas vraiment pour ce changement de rythme et je pense que beaucoup de parents étaient dans mon cas. Tout est parti d'en haut et il a fallu s'adapter, comme avant 2008 : refaire le contrat avec la nounou par exemple. Avant, on avait un temps mort dans la semaine : le mardi soir,



on bousculait moins les enfants pour les devoirs ou même aller se coucher. Pour moi le rythme est plus soutenu et on profite moins des enfants.

**- Quel est selon vous l'apport pour les élèves ?**

Je ne suis pas sûr qu'on ait fait des études qui nous permettent de vérifier la pertinence de cette réforme. Si on enlève les TAP, il me semble qu'elle n'apporte rien aux enfants : même s'ils se sont bien adaptés, ils restent autant de temps à l'école. Et puis les après-midis sont tellement courts que les maîtresses ont du mal à tenir leur programme.

**- Quelle fatigue, mise en avant lors du démarrage, mesurez-vous chez eux ?**

Aujourd'hui, je pense que les enfants n'ont pas vu beaucoup de différences. Personnellement, je n'ai pas le sentiment qu'ils soient plus ou moins fatigués qu'avant.

**- Que pensez-vous des T.A.P mis en place ?**

Au début, ça a été un peu compliqué. Et ça me faisait peur de savoir qu'on laissait des personnes gérer nos enfants sans avoir forcément la formation nécessaire. Mais je trouve que l'organisation est bonne et que ça apporte un intérêt supplémentaire à l'enfant pour l'école. On a de la chance d'habiter à Bonnetable et que les moyens aient été trouvés.

**- Quelles sont les activités que vous proposeriez en plus ou en moins ?**

Les enfants sont plutôt contents, ils découvrent des choses auxquelles les parents ne pensent pas toujours. Les activités changent et je ne vois rien à enlever. En revanche, on pourrait ajouter une intervention "gendarmerie-pompiers-secouriste" pour la prévention des accidents ou des risques "drogue et alcool" qui attendent les enfants au collège.

**- Quelles sont vos attentes pour l'année 2015 ?**

Durant sa campagne, Jean Pierre Vogel a évoqué les incivilités. Du coup, j'aimerais qu'on enseigne l'instruction civique, même sous forme de T.A.P mais dès le primaire. La mairie pourrait aussi faire des apparitions pour parler de sujets de proximité.

**- Quel regard portez-vous sur le système pour la suite ?**

Je ne trouve pas normal que la réforme ne soit pas gérée en totalité par l'Éducation Nationale et que l'État se décharge sur les communes. C'est une loi qui est encore floue, voire inégalitaire, dès lors qu'un ministre permet à une ville de ne pas entrer directement dans le rang. Heureusement, à Bonnetable c'est cadré. Si par la suite les T.A.P deviennent payants, il faudra se poser d'autres questions par rapport à l'enseignement.

# ÉCOLE DU SACRÉ CŒUR

## LE CIRQUE, TOUT UN PROGRAMME !!

Pour le plus grand bonheur des 84 élèves, l'école de cirque Mimulus de Fresnay-sur-Sarthe a monté son chapiteau dans notre commune pour une durée de deux semaines du lundi 16 juin au vendredi 27 juin.

Pendant un an, les parents d'élèves du Sacré Cœur se sont mobilisés (brocante, ventes au Super u, confection de pâtisseries pour la Saint Nicolas...) pour

soutenir le programme des institutrices « découverte du monde du cirque » et permettre aux élèves de vivre quinze jours inoubliables.

Après un travail mené tout au long de l'année dans les classes à travers des livres, poésies, exposés... et une sortie au cirque Medrano, la place a été donnée à la pratique. Au programme : une découverte adaptée aux tout petits comme aux plus grands autour

de différentes disciplines comme le jonglage, la voltige, l'équilibre...

C'est à l'occasion de deux représentations qui se sont déroulées les jeudi 26 et vendredi 27 juin que les élèves ont pu enfin se mettre en scène devant leurs familles. C'est dans l'enthousiasme que ces apprentis circassiens ont fini leur année scolaire dans l'attente des nouveaux projets de l'équipe enseignante pour la rentrée prochaine.



## AU REVOIR MADAME LA DIRECTRICE

Gisèle Meunier est arrivée à Bonnetable à la rentrée de septembre 1994. Elle a pris la direction de l'école du Sacré Cœur en septembre 1999. C'est avec plaisir et passion qu'elle a accompli sa mission pendant 20 ans : instruire nos chères têtes blondes tout en gérant son école. L'année scolaire 2013-2014 marque la fin de cette aventure.

Tout naturellement, les anciens élèves, les familles et tous ceux qui l'ont connue et appréciée ont tenu à lui exprimer leur sympathie en participant à un apéritif dinatoire vendredi 27 juin après la dernière représentation de cirque.

Ce soir-là, l'école s'est transformée,

pour un soir, en un lieu de fête, de retrouvailles et d'émotions fortes:

Les enfants ont entonné un "adieu madame la directrice, on ne vous oubliera jamais....." qu'ils avaient appris avec nos mamans de l'APEL, toujours prêtes à rendre service.

Des fleurs et des cadeaux ont été offerts pour le dévouement sans faille de Gisèle Meunier.

Plusieurs générations de Bonnetabliens se souviendront d'elle comme d'une enseignante proche de ses élèves et de leur famille, cherchant continuellement à tirer le meilleur de chacun.

Nous lui souhaitons de tout coeur

une bonne route vers de nouveaux horizons et formons de bons voeux pour Christine Luna qui reprendra la direction de l'école dès septembre prochain.







# ECO-TOURNOI

## Salamandra Nature du 24 avril 2014

Première édition d'un jumelage environnemental avec Madagascar !

L'Association Salamandra et S.O.S Tortues ont organisé le premier Eco-tournoi scolaire en France qui s'est déroulé, en partenariat avec le Conseil général de la Sarthe, le jeudi 24 avril 2014, au Stade Nonna DEBONNE de Bonnétable.

Le but de cette journée consistait à informer et à sensibiliser les jeunes et le public sur le développement durable, la connaissance de la biodiversité locale et internationale, avec un focus sur les tortues terrestres de Madagascar.

Environ 600 écoliers et collégiens, y compris Malgaches, ont participé aux deux principales activités. D'abord une compétition "Trophée Nature" sous la forme de parcours ludo-éducatifs avec pour thèmes la biodiversité et le développement durable. Puis une "Coupe Tortue" qui consistait en un mini-tournoi de football.

Autour du terrain, de nombreux stands ont accueilli des expositions consacrées au développement durable (tri de déchets, compost, cuiseurs solaires). Des ateliers Nature étaient également proposés, ainsi qu'un concours de slam et de poèmes sur le thème de la nature.

En l'absence de l'Ambassadeur, c'est Ny Toky Andriamanjato, représentant de la République de Madagascar auprès de l'Unesco qu'a reçu Jean Pierre Vogel, Vice-président du Conseil général et Maire de Bonnétable. Aidés des nouveaux élus de la Communauté de communes Maine 301, ils ont remis successivement les récompenses à destination des équipes gagnantes dans chaque catégorie.

Un vin d'honneur a clôturé cette belle journée réussie, que même le soleil a accompagnée jusqu'au bout !



# LES ÉLUS DE BONNÉTABLE



**VOGEL Jean Pierre**  
Maire



**GODET Alain**  
1<sup>er</sup> adjoint, chargé de la voirie,  
des bâtiments, de l'accessibilité  
et de l'urbanisme



**BELLANGER Geneviève**  
Adjointe chargée du  
tourisme, du camping et du  
développement durable



**CORBIN Patrick**  
Adjoint chargé de la voirie,  
des bâtiments, de l'accessibilité  
et de l'urbanisme



**GUILLOPÉ Rose-Marie**  
Adjointe chargée des écoles, de  
l'enfance, de la jeunesse et du  
conseil municipal jeunes



**LEMONNIER Thierry**  
Adjoint chargé de la  
communication écrite et  
visuelle, de la bibliothèque, du  
protocole et des cérémonies  
commémoratives



**LECAS Amélie**  
Adjointe chargée de la vie  
sociale, de la santé et des  
services à la personne



**BRIANT Bernard**  
Adjoint chargé de l'agriculture,  
de l'eau, de l'assainissement et  
de l'environnement



**BOURMAULT  
Marie-Geneviève**  
Adjointe chargée du monde  
associatif



**PLEVER Marie-Laure**  
Conseillère municipale



**FERRAND Jean-François**  
Conseiller municipal





**JARRY Laëticia**  
Conseillère municipale



**AVENARD Jean-François**  
Conseiller municipal



**DAVID Marie-France**  
Conseillère municipale



**BARRÉ Frédéric**  
Conseiller municipal



**ROUSSELET Rose-Marie**  
Conseillère municipale



**TORTEVOIS Jean-Louis**  
Conseiller municipal



**RENVOISÉ Annick**  
Conseillère municipale



**BALLU Lionel**  
Conseiller municipal



**PEYRAUD Chantal**  
Conseillère municipale



**LECESVE Loïc**  
Conseiller municipal



**GOUPIL Micheline**  
Conseillère municipale



**BLOT Alain**  
Conseiller municipal



**CHARTRAIN Catherine**  
Conseillère municipale



**CRAYON Patrick**  
Conseiller municipal



**YVON Pascal**  
Conseiller municipal



**REBRASSÉ Dominique**  
Conseillère municipale

# COMPOSITION DES COMMISSIONS



## FINANCES / ÉCONOMIES

### PRÉSIDENT

VOGEL Jean Pierre

### MEMBRES

BARRÉ Frédéric  
BRIANT Bernard  
GODET Alain  
LECESVE Loïc  
LEMONNIER Thierry  
PLEVER Marie-Laure  
YVON Pascal  
CRAYON Patrick

## VOIRIE / BÂTIMENTS / ACCESSIBILITÉ / URBANISME

### PRÉSIDENTS

CORBIN Patrick  
GODET Alain

### MEMBRES

BALLU Lionel  
BRIANT Bernard  
DAVID Marie-France  
PEYRAUD Chantal  
RENVOISÉ Annick  
TORTEVOIS Jean-Louis  
CRAYON Patrick  
YVON Pascal

## TOURISME / CAMPING / DÉVELOPPEMENT DURABLE

### PRÉSIDENTE

BELLANGER Geneviève

### MEMBRES

BALLU Lionel  
BOURMAULT Marie-Geneviève  
CORBIN Patrick  
DAVID Marie-France  
PEYRAUD Chantal  
RENVOISÉ Annick  
BLOT Alain  
YVON Pascal

## VIE SOCIALE / SANTÉ / SERVICES À LA PERSONNE

### PRÉSIDENTE

LECAS Amélie

### MEMBRES

AVENARD Jean-François  
GOUPIL Micheline  
JARRY Laetitia  
PEYRAUD Chantal  
RENVOISÉ Annick  
ROUSSELET Rose-Marie  
CHARTRAIN Catherine  
REBRASSÉ Dominique

## AGRICULTURE / EAU / ASSAINISSEMENT / ENVIRONNEMENT

### PRÉSIDENT

BRIANT Bernard

### MEMBRES

BELLANGER Geneviève  
BARRÉ Frédéric  
CORBIN Patrick  
DAVID Marie-France  
FERRAND Jean-François  
TORTEVOIS Jean-Louis  
BLOT Alain  
YVON Pascal

## COMMUNICATION / BIBLIOTHÈQUE / PROTOCOLE / CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

### PRÉSIDENT

LEMONNIER Thierry

### MEMBRES

AVENARD Jean-François  
BELLANGER Geneviève  
CORBIN Patrick  
GUILLOPÉ Rose-Marie  
JARRY Laetitia  
LECESVE Loïc  
CHARTRAIN Catherine  
REBRASSÉ Dominique

## ÉCOLES / ENFANCE / JEUNESSE / CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

### PRÉSIDENTE

GUILLOPÉ Rose-Marie

### MEMBRES

AVENARD Jean-François  
BALLU Lionel  
BARRÉ Frédéric  
BELLANGER Geneviève  
LECAS Amélie  
PLEVER Marie-Laure  
CHARTRAIN Catherine  
REBRASSÉ Dominique

## ASSOCIATIONS

### PRÉSIDENTE

BOURMAULT Marie-Geneviève

### MEMBRES

BARRÉ Frédéric  
FERRAND Jean-François  
GOUPIL Micheline  
JARRY Laetitia  
LECESVE Loïc  
PLEVER Marie-Laure  
BLOT Alain  
YVON Pascal

## SYNDICAT BASSIN ORNE SAOSNOISE

### TITULAIRES

BRIANT Bernard  
BLOT Alain

### SUPPLÉANTS

TORTEVOIS Jean-Louis  
CORBIN Patrick

## SIAEP RÉGION VIVE PARENCE

### TITULAIRES

VOGEL Jean Pierre  
BRIANT Bernard  
CORBIN Patrick  
BELLANGER Geneviève  
LECESVE Loïc

### SUPPLÉANTS

GUILLOPÉ Rose-Marie  
TORTEVOIS Jean-Louis  
FERRAND Jean-François  
RENVOISÉ Annick  
GODET Alain

## COMMISSION APPEL D'OFFRES

### TITULAIRES

VOGEL Jean Pierre

### TITULAIRES

GODET Alain  
CORBIN Patrick  
BELLANGER Geneviève  
BRIANT Bernard  
LECESVE Loïc

### SUPPLÉANTS

GUILLOPÉ Rose-Marie  
BOURMAULT Marie-Geneviève  
LECAS Amélie  
LEMONNIER Thierry  
BARRÉ Frédéric

## DÉLÉGUÉ HOPITAL LOCAL

### TITULAIRES

GODET Alain

## CORRESPONDANT DÉFENSE

### TITULAIRES

LEMONNIER Thierry

## CORRESPONDANT SÉCURITÉ CIVILE

### TITULAIRES

FERRAND Jean-François



# TOUS À SITTELLIA !!!

Il s'y était engagé lors de la campagne des municipales. Jean Pierre Vogel a noué un partenariat avec la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois.

L'ensemble des habitants de la Communauté de communes Maine 301 bénéficient du tarif préférentiel depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

Ils peuvent donc se baigner "moins cher" au Parc des Sittelles, situé à seulement 20 kilomètres. Penser, cependant, à se munir d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile pour montrer son appartenance à notre territoire !

L'été sera chaud : on prépare ses maillots !



## EXPRESSION DE LA MINORITÉ

### LISTE « POUR BONNÉTABLE »

Nous remercions sincèrement les Bonnétabliens qui nous ont accordé leurs suffrages. Malgré la faiblesse du résultat qui ne nous laisse guère de marge de manœuvre, nous tenons à honorer notre mandat en prenant une part active dans les diverses commissions (sauf celle des Appels d'offres où l'opposition n'a pas été invitée à siéger) pour faire avancer les idées que nous avons défendues pendant la campagne.

Faire entendre nos divergences le moment venu mais aussi s'associer à la majorité quand les décisions nous sembleront positives, telle sera la ligne directrice de notre action lors de ce mandat.

**Alain BLOT, Catherine CHARTRAIN et Patrick CRAYON,**  
les élus de la liste « Pour Bonnétable ».

Contact : 06.11.67.29.34

[alain.blot170@orange.fr](mailto:alain.blot170@orange.fr)

### LISTE « UN AUTRE AVENIR »

Chères Bonnétabliennes, Chers Bonnétabliens,  
Depuis de nombreuses années, nous défendons au sein de ce conseil, des valeurs désormais partagées par la nouvelle majorité que vous avez choisie. Pour cette raison, à l'occasion de l'élection des adjoints, nous avons souhaité nous engager pour ceux qui ont longtemps fait partie de notre équipe...

Comme conseiller municipal nous devons assumer notre mandat, dans le respect de nos électeurs, que nous remercions pour leur soutien.

Nous souhaitons que la nouvelle équipe gère au mieux notre ville, et nous serons attentifs à ses choix, dans le souci du bien commun. Soyez sûr de notre amitié et de notre dévouement.

**Pascal YVON - Dominique REBRASSÉ**

Contact : 02.43.29.30.07 - [yvonpa@wanadoo.fr](mailto:yvonpa@wanadoo.fr)



# CÉRÉMONIE

## commémorative du 8 mai 1945

La cérémonie commémorative du 8 mai 1945 et de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation s'est déroulée selon son habitude. Malgré la période des vacances scolaires et un ciel menaçant, la foule de toutes les générations est venue assister à son devoir de mémoire, en présence de Jean Pierre Vogel. Une messe les a d'abord réunis dans la petite église d'Aulaines, chère à Catherine Paysan et en sa compagnie. Tradition renouée,

la célébration s'est achevée avec la bénédiction de la gerbe communale par le père Jean-Christophe Delente. Après l'hommage rendu aux morts, encadré par les pompiers de la commune et l'harmonie de Beaufay, un autre a eu lieu en plus petit comité dans le cimetière de Bonnétable. Il s'agissait d'y honorer le sacrifice des Poilus de la guerre de 1914-1918, ainsi que des soldats de Chanzy morts dans les combats de 1870-1871. Le public s'est ensuite rassemblé devant l'ancienne caserne des

pompiers afin de défiler en musique en contournant l'église pour stationner devant la stèle de la place Saint-Sulpice. Pierre Cabaret, conseiller régional "jeune", ainsi que Jean Pierre Vogel, nouveau maire, ont délivré leur message d'espoir pour les générations futures. Puis la chorale a entamé La Marseillaise, a capella, reprise par les enfants des écoles. Un vin d'honneur a clôturé cette manifestation digne, préservée jusqu'au bout de la pluie et marquée d'un silence de circonstance.



# LE RECENSEMENT

## Et la journée défense et citoyenneté

**D**ans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend, outre le recensement,

l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS au 02.44.01.20.50 ou par mail : [csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)



**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.  
**Comment ?** → Deux possibilités s'offrent à vous :

→ **PAR INTERNET**  
1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.  
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille  
3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».  
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

→ **À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS**

**RÉGION NORD-OUEST**

- CSN Rennes, Départements 44 / 35 / 53, 02 23 44 50 01
- CSN Brest, Départements 22 / 29 / 56, 02 98 37 75 58
- CSN Caen, Départements 14 / 50 / 61, 02 31 38 47 50
- CSN Angers, Départements 37 / 72 / 49 / 85, 02 44 01 20 50/60
- CSN Rouen, Départements 27 / 28 / 76, 02 32 08 20 85/40
- CSN Orléans, Départements 18 / 36 / 41 / 45, 02 38 65 21 32

Logo of the République Française, Ministère de la Défense, and SGA (Service de Gestion des Armées) are also visible.

# LE POLICIER MUNICIPAL

ENTRETIEN AVEC PHILIPPE VALLÉE

**Philippe Vallée, vous exercez la profession de policier municipal à Bonnétable.**

**- Depuis combien de temps ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> août 1990, mais je suis fonctionnaire depuis le 31 janvier 1983. J'étais ailleurs auparavant, de même que j'ai fait d'autres choses avant de devenir policier, un peu par hasard. Je suis au grade de brigadier-chef principal et j'ai la responsabilité de tout le territoire de la commune. Mais je peux être requis, en renfort, par tout officier de police judiciaire compétent sur un autre territoire.

**- Quelles sont vos différentes missions ?**

On peut dire que c'est un métier à multiples facettes, surtout dans une

ville rurale comme Bonnétable. Sur le papier, ma mission consiste en la prévention nécessaire au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la salubrité publique. Dans la réalité, j'interviens aussi en tant que placier sur le marché, pour la capture des animaux errants, ou des choses moins réjouissantes comme la gestion du cimetière...

**- Quels sont les acteurs que vous croisez ?**

Je suis en contact avec tous les gens qui ont un rapport avec la santé et la sécurité des personnes (la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, le maire, le monde médical) mais aussi les services techniques, les

autres administrations (telles que les impôts), les huissiers et la population au sens large évidemment.

**Une nouvelle majorité vient d'être élue.**

**- Qui est votre patron ?**

Le maire, de façon incontestable ! Ou ses adjoints par délégation.

**- Comment ça se passe avec le changement de municipalité ?**

Plutôt bien. Je trouve que la mairie est une bonne maison : on ne vire que les patrons et on garde les employés !

**- Quelles actions avez-vous mené depuis sa mise en place ?**

J'ai récemment servi d'escorte jusqu'à



Marolles à quelqu'un qui était en alcoolémie. Il y a peu, j'ai également participé au renfort pour déloger les gens du voyage qui s'étaient installés de façon illégale aux étangs de pêche.

**L'une des préoccupations de la population concerne le stationnement, notamment à la sortie des écoles.**

**- Comment ça se passe ?**

On a fait pas mal de prévention à la sortie de l'école privée. On a aussi modifié les abords de l'école publique avec la mise en place d'une nouvelle signalétique. L'inconvénient, c'est qu'à chaque fois on supprime des places de stationnement. Mais je pense qu'il y a des opportunités pour créer un nouveau parking et sécuriser le transport des enfants du Sacré Cœur.

**Vous êtes à quelques mois de partir à la retraite.**

**- Rapportez-nous un fait marquant !**

Une année, un peu avant la Saint-Nicolas, un gamin des gens du voyage insulte sa mère. Son père l'attrape et le jette dans la rivière. La mère s'en prend à son mari et lui dit "Mais ça va pas, il ne sait même pas nager". Et le père de répondre "Eh bien c'est le moment !"

**- Quel regard portez-vous sur votre carrière ?**

Ici, le poste a beaucoup évolué et vers quelque chose qui me plaît. Je ne mets pas 50 PV à l'heure comme en région parisienne. Tout ce qu'on m'a confié ici était intéressant. Quand je suis arrivé, j'ai fait la gestion de la cantine pendant 5 ans, entre menus, commandes et repas pour 200 personnes ! J'ai géré et fait visiter les logements sociaux : je connaissais tout le monde. Maintenant ce n'est plus possible, on a trop d'administratif.

**Vous serez remplacé.**

**- Comment se passe un recrutement en pareil cas ?**

Il faut déclarer la vacance du poste au centre de gestion de la fonction



publique territoriale et informer du profil de recrutement que l'on recherche

**- Qu'est-il prévu pour accompagner votre successeur ?**

Tout dépendra de l'imminence ou non de mon départ, mais en principe je peux participer au choix de la nouvelle personne, comme à son accompagnement.

**Quels sont vos souhaits pour Bonnetable ?**

On peut développer un peu plus l'aspect touristique parce que je trouve que ça a été négligé. On ne sait pas se vendre. Nous ne devons plus raisonner que pour notre microcosme mais, au contraire, développer notre imagination pour attirer plus d'exposants et de badauds.

**Est-ce que vous resterez sur le territoire ?**

J'habite à Courcemont et j'ai mes enfants dans le coin. Je n'ai pas vraiment pris de décision mais je travaille sur l'idée d'une autre occupation.

“

*Mon souhait est de développer l'aspect touristique car ça a été négligé.*





# NOCES D'OR

Le 31 mars dernier, Nicole Tenin et Gérard Gautier ont adressé un courrier à Jean Pierre Vogel, fraîchement élu maire de Bonnétable, à qui ils racontent ceci.

**//** Monsieur le Maire,  
Mariés depuis le 6 juin 1964, nous souhaitons repasser devant vous pour fêter nos 50 ans de mariage. Voici quelques précisions sur notre vie. Nous nous sommes rencontrés à Beaufay le 8 mai 1962, au bal de la salle Collet. Nous avons dû nous marier pendant mon service militaire, pour cas de force majeure. De notre union est née une fille, Nathalie, le 5 septembre 1964.

Le 3 janvier 1965, nous sommes partis à Anneau, en Eure-et-Loir, pour travailler. Madame "Nicole", dans la haute couture et la société Hetnor (pour des produits pharmaceutiques) jusqu'en mars 1973, et moi pour la société Freix. Entretemps, notre deuxième fille, Virginie, est née à Chartres le 13 décembre 1970.

A la demande de son employeur, le couple Gautier déménage à Bonnétable début mars 1973, où l'usine Freix construit une unité de fabrication dont Gérard prendra la direction. Il précise à ce sujet que le projet s'est fait "en étroite collaboration avec monsieur Vigneron, maire de l'époque. Entré comme manœuvre en 1965, j'ai travaillé dans cette société jusqu'en juin 1992, pour atteindre le rang de directeur technique et commercial de fabrication.

En parallèle, j'ai construit notre maison (de 1975 à 79) où nous habitons actuellement. J'ai fini ma carrière en 2004 comme commercial pour les grands vins de Bourgogne et de Bordeaux. Pour sa part, madame "Nicole" a continué dans la haute

couture jusqu'en 1993 et a terminé sa carrière professionnelle en mars 2005, comme cuisinière à la maison de retraite de Nogent-le-Bernard.

Gérard Gautier évoque également leurs 3 petits enfants, ainsi que leurs passions : décoration intérieure, voyage et fleurs pour madame, jardinage et voiture de collection pour monsieur. Dans cette charmante lettre, Nicole a inscrit le mot de la fin et précise malicieusement que son mari voue une passion pour le bricolage qu'il pratique quotidiennement. Nous leur renouvelons tous nos vœux de bonheur à l'occasion de leurs noces d'or célébrées ce 14 juin !



# BONN' RANDO

## 1<sup>er</sup> mai avec l'APEB

L'APEB est constituée de parents bénévoles qui souhaitent s'investir et découvrir le milieu associatif. L'adhésion se fait à chaque début d'année scolaire. La structure organise diverses manifestations depuis 8 ans : ventes de gâteaux, bourse aux jouets, tombola, bric-à-brac et, la nouveauté de l'année, une randonnée gourmande. Toutes ces actions permettent de récolter des fonds pour aider les écoles maternelle et élémentaire dans leurs projets pédagogiques. A titre d'exemple, l'association a reversé 2 300€ l'année dernière pour enrichir les bibliothèques des écoles.



La Bonn' Rando regroupe une quarantaine de bénévoles pour les 6 mois de préparation. Elle sollicite une dizaine de producteurs locaux, reconnaît les 14 km de sentier pour recevoir les 300 inscrits. Un joli bouquet et un franc succès. Cette randonnée pédestre est accessible à tous. Elle se pratique entre amis ou en famille. Et l'on peut, au fil des kilomètres, savourer un repas de produits locaux uniquement et confectionné par les soins de l'association.



Les randonneurs ont pu ainsi apprécier les jolis sentiers de Bonnétable, jalonnés de 5 étapes gourmandes. Elles proposaient du porto sarthois et de la tartelette aux pommes safranée, en passant par les traditionnelles rillettes, les radis, les brochettes marinées au miel et une assiette de fromage frais. A l'arrivée, un marché était organisé afin que les producteurs locaux puissent présenter leur méthode de travail et les produits dégustés tout au long de la randonnée. Malgré un orage en fin de journée, la mission est réussie et tout le monde a apprécié cette virée champêtre. Une ambiance festive et le sourire de chacun ont permis d'oublier quelque peu cette



météo capricieuse.

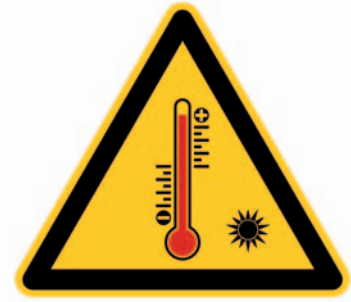
L'équipe de l'association des Parents d'Élèves tient à remercier les personnes qui se sont impliquées dans cette aventure, ainsi que les randonneurs qui ont su lui faire confiance. Elle vous fixe déjà rendez vous pour l'année

NÉE SOUS UNE  
BONNE ÉTOILE !

C'est sous un ciel instable que s'est déroulée le 1<sup>er</sup> mai la Bonn' Rando, première randonnée gourmande organisée par l'A.P.E.B (Association des Parents d'Élèves de Bonnétable).

# PLAN CANICULE

## CCAS de Bonnétable La mise en œuvre du dispositif canicule



### LE PLAN NATIONAL CANICULE

Après le drame de la canicule de 2003, la mise en place du plan national "canicule" a démontré combien les échelons communaux et intercommunaux sont les niveaux les plus directement opérationnels pour prévenir de nouveaux risques.

Depuis le 3 septembre 2004, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées. Il doit à cette fin recueillir les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à leur domicile et ayant fait une demande d'inscription.

La démarche d'inscription est volontaire et la déclaration facultative, aucun impératif d'exhaustivité ne s'attache à la constitution du registre nominatif.

Le maire peut confier "Le repérage des personnes fragiles et isolées et l'offre de soutien à ces personnes" au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). La veille saisonnière du dispositif canicule est activé du 1<sup>er</sup> juin au 31 août de chaque année.

### LA CONSTITUTION DU REGISTRE

*La loi assigne quatre missions :*

- Informer les administrés de la mise en place du registre nominatif et de sa finalité,

- Collecter les demandes d'inscription,
- Assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif,
- Communiquer le registre nominatif au préfet, à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

*Les personnes pouvant figurer sur le registre :*

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de :
  - L'Allocation Adulte Handicapée, de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne, de la carte d'invalidité, d'une reconnaissance de la qualité travailleur handicapé,
  - ou d'une pension d'invalidité.

*Qui faut-il informer de l'existence du registre ?*

Le maire a l'obligation d'informer les habitants de sa commune de la mise en place du registre nominatif et de sa finalité et en particulier :

- Les personnes âgées isolées,
- Les personnes handicapées isolées,
- Toute personne vulnérable et isolée,
- Toute personne ou association susceptible de connaître des personnes vulnérables.

### L'INSCRIPTION

*Qui peut réaliser l'inscription ?*

- La personne concernée ou son représentant légal,
- Un tiers (personne physique ou morale).

*Quelles informations collecter ?*

- Les nom et prénom
- La date de naissance
- La qualité au titre de laquelle la personne est inscrite sur le registre
- L'adresse
- Le numéro de téléphone
- Le cas échéant, le nom du service intervenant à domicile
- Le cas échéant, la personne à prévenir en cas d'urgence
- La date de la demande
- Le cas échéant, le nom et la qualité de la tierce personne qui a effectué la demande

*Où et comment s'inscrire ?*

- A la mairie par formulaire

*Les personnes doivent-elles se réinscrire chaque année ?*

- Non, seule une demande de radiation peut mettre fin à leur inscription. Les données sont conservées jusqu'au décès de la personne ou jusqu'à sa demande de radiation.

*Les personnes qui souhaitent devenir bénévoles pour rendre visite aux personnes inscrites sur le registre en cas de canicule doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.*



## BÂTI

### Les nouveaux élus de Bonnétable ont visité leur patrimoine bâti

A l'initiative du maire, Jean Pierre Vogel, une visite du patrimoine communal bâti de Bonnétable a eu lieu samedi 07 juin 2014. Elle avait pour but de montrer les biens et leur destination possible à la nouvelle équipe municipale.



Chacun et chacune était invité à se rendre à 09h00 à l'ancienne caserne des pompiers, point de départ d'un circuit pédestre d'environ 2 heures à travers la ville. La vingtaine d'élus du conseil municipal présents ont pu découvrir des lieux souvent fermés au public et se rendre compte de l'importance du parc dont une partie sera à terme mise en vente.

Les anciennes halles ont constitué le point culminant du programme d'Alain Godet, 1er adjoint. Ancien collaborateur de l'architecte de bâtiments de France et adjoint délégué au patrimoine de Bonnétable, Patrick Corbin a exposé le descriptif des travaux qui seront indispensables à leur réhabilitation. Car si le bâtiment est sain, il nécessite une reprise de nombreux équipements de second œuvre.

## LES TRÉTEAUX DE MALESTABLE

### Fin de clap pour "Le scoop" !

La saison théâtrale des Tréteaux de Malestable, portés par Alex Hermand, s'achève sur une note plutôt positive.



La troupe avait pourtant vécu des péripéties en début de parcours, notamment avec la défection de deux actrices. Bien que les répétitions aient commencé, les membres avaient alors décidé d'abandonner la pièce intitulée "Le vieux vélo vert". Après de nouvelles lectures, leur choix s'est porté en novembre sur "Le scoop", une comédie de Larose. Et au cours de l'hiver, les artistes (3 femmes et 4 hommes) ont joué la pièce à six reprises, avec succès, dans la salle Mélusine.

L'association fonctionne avec l'aide d'environ 25 personnes. Sous l'œil vigilant du président Alex Hermand, ce sont par exemple l'aide du metteur en scène Philippe Leblay et les décors de Patrick Corbin et Jacky Diet. Mais pour le bon déroulement des représentations, la troupe compte évidemment sur ses comédiens, comme sur les souffleuses, les maquilleuses et costumières, sans oublier l'intendance, tout ce que le public ne voit pas.

L'an dernier, les Tréteaux de Malestable se sont rapprochés du collège de la Foresterie. Ils ont lancé avec lui une action de coordination qui, selon Alex Hermand et Patrick Corbin, devrait

porter ses fruits. La seconde année devrait en effet voir arriver quelques jeunes pour la saison prochaine. Rendez-vous est donc pris pour 2015 !

## AMBASSADRICES

### Remise des écharpes aux ambassadrices du canton

La cérémonie officielle de remise des écharpes aux ambassadrices du canton de Bonnétable a eu lieu le 5 avril dernier. Accompagné des "Miss" de 2013, le nouveau maire, Jean Pierre Vogel, a participé à la distribution des nombreux cadeaux offerts par les partenaires à nos demoiselles élues de 2014. Il leur a ensuite souhaité une bonne route pour cette année de découvertes, au travers des nombreuses manifestations qui la jalonnent. Joliment coiffées et drapées dans leur robe flambant-neuf, nos miss se rendaient d'ailleurs dans la foulée à Savigné-l'Évêque pour représenter notre canton à l'occasion de la Pot-bouille. Depuis, nous avons eu le plaisir de les revoir pour la Foire de Printemps, ainsi que pour la cérémonie commémorative du 8 mai 1945.

*Rappelons que c'est Manon Cabaret, de Bonnétable, qui a été élue ambassadrice 2014, devant Laure Cabaret (son homonyme) et Ophélie Charpentier, ses dauphines.*



## LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

SAMEDI 12 JUILLET  
**Rallye automobile**

DIMANCHE 13 JUILLET  
**Feu d'artifice et bal dans le parc du château**

MERCREDI 27 AOÛT  
**Arrivée du jumelage anglais**

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 AOÛT  
**Fêtes du comice agricole dans le parc du château**

SAMEDI 6 SEPTEMBRE  
**Remise des prix du comice agricole et repas salle Mélusine**

VENDREDI 12 SEPTEMBRE  
**Cinéma salle Mélusine**

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE  
**Journées du Patrimoine**

VENDREDI 26 SEPTEMBRE  
**Cinéma salle Mélusine**

DIMANCHE 5 OCTOBRE  
**Repas des cheveux argentés salle mélusine**

VENDREDI 10 OCTOBRE  
**Cinéma salle Mélusine**

SAMEDI 11 OCTOBRE  
**Bal du comice agricole**

VENDREDI 24 OCTOBRE  
**Cinéma salle Mélusine**

VENDREDI 7 NOVEMBRE  
**Cinéma salle Mélusine**

MARDI 11 NOVEMBRE  
**Cyclo-cross de Bonnétable dans le parc du château**

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 NOVEMBRE  
**Automnales de peinture salle Mélusine**

VENDREDI 21 NOVEMBRE  
**Cinéma salle Mélusine**

DIMANCHE 30 NOVEMBRE  
**Concert de piano Jean-Bernard Boussion**

VENDREDI 5 DÉCEMBRE  
**Cinéma salle Mélusine**

SAMEDI 6 DÉCEMBRE  
**Arrivée du Père Noël salle Mélusine**

SAMEDI 13 DÉCEMBRE  
**Marché de Noël salle Mélusine**

VENDREDI 19 DÉCEMBRE  
**Cinéma salle Mélusine**

MERCREDI 31 DÉCEMBRE  
**Bal folk salle Mélusine**

VENDREDI 2 JANVIER  
**Cinéma salle Mélusine**

VENDREDI 16 JANVIER  
**Cinéma salle Mélusine**

## ILS SE SONT UNIS DANS NOTRE MAIRIE !

VENDREDI 4 AVRIL 2014 À 17H  
**Iryna BUDIANSKA et Romain GODET**

SAMEDI 07 JUIN 2014 À 14H  
**Angélique RICHARD et Grégory CABARET**

SAMEDI 07 JUIN 2014 À 15H  
**Christine GEORGES et Bruno MORTIER**

SAMEDI 07 JUIN 2014 À 15H30  
**Julie GUENIVET et Jérémy PROVOST**

SAMEDI 28 JUIN 2014 À 14H  
**Carole GRASSIN et Benjamin CABARET**

**A TOUS, NOUS SOUHAITONS NOS  
VŒUX DE BONHEUR !**

## NOUS AVONS LE PLAISIR D'ACCUEILLIR...

**Milla Pinguilly**, NÉE LE 8 AVRIL  
**Éthan Bellamy**, NÉ LE 15 AVRIL  
**Nolan Gallet**, NÉ LE 16 AVRIL  
**Gabin Rosensohn**, NÉ LE 17 AVRIL  
**Anatole Schraauwers Lecas**, NÉ LE  
24 AVRIL ET FILS DE NOTRE ADJOINTE AMÉLIE.  
**Donovan Cholière**, NÉ LE 7 JUIN 2014

**NOUS LEUR SOUHAITONS LA  
BIENVENUE SUR TERRE !**

## BONNETABLE POINT COM

### Mairie de Bonnétable

Rue Maréchal Leclerc  
72110 Bonnétable  
Tél. : 02 43 29 30 20  
Fax : 02 43 29 16 09  
Email : [mairie@ville-bonnetable.fr](mailto:mairie@ville-bonnetable.fr)

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

